

## Conseil Portuaire de Toulon du 20 Octobre 2022

### Compte-rendu à l'attention des membres du CLUPIPP

#### **TITULAIRES : 17**

M. Yannick CHENEVARD, Président,  
Mme Manon FORTIAS, représentant la ville de Toulon,  
M. Joseph MINNITI, représentant la ville de la Seyne,  
M. Xavier QUENET, représentant la ville de Saint-Mandrier,  
M. Olivier CAVALLO, représentant la CCIV, Concession Plaisance,  
M. Anthony AJELLO, représentant le personnel de la Concession Commerce CCIV,  
M. Thomas LEGALL, représentant le personnel de la Concession Plaisance CCIV,  
M. Jérémy ROGANI, représentant le personnel des dockers,  
M. Eric LABOUBE, représentant le personnel de l'Autorité Portuaire,  
MM. Yann BROUILLARD, Jean-Michel FERNANDEZ et Olivier VINCENS, usagers désignés par l'Autorité Portuaire,  
MM. Stéphane BOZZANO et Mario IBARES, usagers désignés par la CCIV,  
M. Jean-Yves FILANCIA, usager désigné par le CDPMEM,  
MM. Bernard MOGIN et Marc PROTIN, représentants le CLUPIPP,

#### **SUPPLEANTS : 4**

M. Jérôme BOSI, représentant le personnel de la Concession Commerce CCIV,  
M. Lionel ROGANI, représentant le personnel des dockers,  
MM. Patrick BELLOEIL et Philippe LE SAUSSE, usagers désignés par l'Autorité Portuaire,

#### **POUVOIRS : 0**

#### **ABSENTS ET EXCUSES :**

M Jean-Pierre COLIN, représentant la ville de la Seyne,  
MM. Basil GERTIS et Stéphane BONIFAY, représentants la CCIV, Concession Commerce,  
M. Stéphane CHEBIL, représentant le personnel de la Concession Plaisance CCIV,  
M. Romain CONSTANT, usager désigné par l'Autorité Portuaire,  
M. Stéphanie RISSEL, usager désignée par la CCIV,

#### **INVITES :**

Mme Christine ROSSO, Sophie DI COSTANZO, Laurence NEID, Céline TAMBON, Amélie BURGUNDER et M. Jean-Christophe BARBAGELATA, CCIV,  
MM. Lionel MOSNIER, CAPITAINERIE,  
M. Nicolas MARCAIS, PILOTAGE,  
MM. Jacques BAZIN et Cyril PERSON, BASE NAVALE,  
M. Martial GENEVET, DOUANES,  
M. Erwan KERMABON, CECMED,  
Mme Michèle VINCENT, SNRTM,  
Mme Emma CRISTINA, ENVISAN,  
M. Cyril DEFAIS, ORANGE MARINE,  
Mme Sabine COLL et Guy HILY, FVANE,  
MM. Florian ALIBERT et Jules LARRALDE, SEAWAYS,  
M. Yvon LEGRAS, SNPM.

**MEMBRES DE LA METROPOLE TPM :** MM. Alexis VILLEMIN, Alain GAUBERT, Jean-Philippe LE FUR, Christopher ACKLAND, Christophe LAMBERT, Christophe COLOMBANI, Gabriel REMOLEUR et Mmes Valérie UGUEN, Emilie NICOLAS, Rebecca AREND, Maryline CUESTA, Virginie DADOUN.

Etant seulement destiné aux membres du CLUPIPP, ce compte-rendu ne comprendra que les points concernant la Plaisance ou d'intérêt général.

### **Approbation du Compte-rendu de la séance du 15 Novembre 2021**

Le compte-rendu de la séance du 24 Mai 2022 est approuvé à l'unanimité

## **AFFAIRES GENERALES**

### **1 - Point sur la procédure DSP Plaisance**

- 3 candidatures ont été approuvées le 21 décembre 2021, la réception des offres a eu lieu le 12 mai 2022, une période d'analyse / négociations s'est déroulée entre les mois de mai et juillet 2022 et les nouvelles offres ont été reçues le 7 octobre 2022. Une nouvelle période d'analyse / négociations est en cours.
- L'avenant N° 9 de la DSP plaisance fixe la fin de la concession au 31 décembre 2022. Compte tenu du fait que les négociations avec les candidats sont toujours en cours, et que l'objectif est de contractualiser dans les meilleures conditions possibles, il est proposé de signer un avenant N° 10 prolongeant la concession d'une durée maximale d'un an soit jusqu'au 31 décembre 2023. Il est précisé que cet avenant ne vient modifier aucun des éléments essentiels du contrat.

### **2 – Projets de tarifs 2023**

#### **TPM :**

- **RSA – TOP Lazaret** : Augmentation de 2 % sur les annuels, 5 % sur les passagers et 3 % sur les autres tarifs.
- **RSA – TOP hors missions concédées et hors lazaret** : Augmentation de 4 %
- **Droits de Ports (hors concession plaisance)** : Augmentation de 4 %

#### **CCIV**

- **RSA** : Augmentation de 2 % sur les contrats annuels et de 5 % sur les contrats escales.
- **TOP** : Augmentation de 3,32 % pour les loyers et comprises entre 0 et 3 % pour les prestations diverses.
- **Droits de Port** : Pas de modification des tarifs

### **2 – Projets de Budgets 2023**

## **SITE DU LAZARET – MANTEAU – TAMARIS – BALAGUIER**

### **1 – Réhabilitation des pontons**

La première tranche de travaux de 300 ml a été livrée début octobre. La deuxième tranche qui était optionnelle (240 ml) sera livrée fin janvier. Les deux autres tranches suivront. Le coût total des travaux est estimé à 1.7 M€ HT financés par le budget annexe du port et à l'aide du budget principal de la métropole pour 1.22 M€ et une subvention du Conseil Départemental pour 0.48 M€.

### **2 – Dégrèvements liés aux travaux**

Bien qu'aucun dégrèvement ne soit prévu par les textes, il a été décidé d'accorder aux plaisanciers un dégrèvement pour chaque jour passé au mouillage sur bouée.

### 3 - Plan d'affectation des postes

Il a été décidé de créer deux postes d'amarrage et de les mettre à disposition de l'association AMERAMI.

### CCIV – CONCESSION PLAISANCE

Il est à noter que le C.A. Plaisance du 30-09-21 au 30-09-22 est resté équivalent.

#### 2 – Evolution de l'offre

En ce qui concerne la qualité et l'offre de service

- A Toulon Vieille Darse : Réouverture de la station d'avitaillement ;
- A Saint Mandrier : Mise aux normes de l'aire de carénage des pointus ;
- A Saint Louis du Mourillon : Aménagement des locaux techniques pour la manutention des navires et obtention de la certification ISO 14001

En ce qui concerne les aménagements

- A Toulon Vieille Darse : reprise des affouillements des quais et renouvellement de la panne J ;
- A Saint Louis du Mourillon : Mise en place des chaînes mères le long des quais.

#### 3 – Animation des ports de plaisance

- Soutien financier et logistique de la régates du Muguet et de la première édition de la Mandréenne ;
- Organisation des journées Rade Bleue avec la participation de 400 scolaires et signature du « Pacte Rade Bleue » ;
- Apéros pontons en juin à Saint Mandrier, La Seyne et Toulon (300 participants) ;
- Organisation du World Clean Up Day à Saint Louis du Mourillon en septembre avec 300 participants avec 500 Kg de déchets collectés et valorisés.

#### 4 – Marketing et Promotion

- Réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des annuels et passagers pour la période de juin à Septembre, dont les résultats sont en cours d'analyse ;
- Achat d'espaces publicitaires (brochure SNSM, Voiles et Voiliers) ;
- Participation au Cannes Yachting Festival ;
- Edition de la newsletter RePORTer à destination des plaisanciers ;
- Campagne d'information et de sensibilisation sur la consommation d'eau ;
- Animation des réseaux Sociaux.

### SITE DE TCA

#### Travaux d'électrification des quais de Toulon Côte d'Azur

- Pose des câbles ferries et construction de l'immeuble terminés
- Installation des équipements électriques en cours
- Planning :
  - o Au premier trimestre 2023 auront lieu les tests de connexion du 1<sup>er</sup> Navire
  - o L'électrification des quais sera opérationnelle sur tous les quais de Toulon
  - o Quatre navires de Corsica Ferries seront transformés pour cette date

### SURETE – SECURITE

Il est rappelé qu'en 2022 il y eut 4 incendies sur des yachts ou voiliers, et que deux navires ont coulés. A l'issue d'un audit du port par le CEDRE, ont été décidés l'achat et la mise en place de moyens antipollution à l'échelle du port, et la modification du plan portuaire de sécurité.

### PORTS PROPRES

Il est rappelé que depuis la loi AGECE du 10/02/2020, tous les magasins qui vendent des signaux pyrotechniques sont dans l'obligation de reprendre gratuitement les signaux qu'ils les aient vendus ou non.

La CCIV informe que 10 % des ports qu'elle gère sont certifiés Ports Propres actifs en biodiversité et ISO 14001

De plus un certain nombre d'actions ont été menées

- Installation de 60 nurseries artificielles à Saint Louis du Mourillon
- Installation de deux ruches à Toulon Darse Nord
- Installation de nichoirs à Saint Mandrier



**Bernard Mogin**  
[clupiptoulon@gmail.com](mailto:clupiptoulon@gmail.com)  
[bernard.mogin@free.fr](mailto:bernard.mogin@free.fr)